

NOS RÉFÉRENCES Ils nous font confiance

Retrouvez ci-dessous quelques unes des sociétés, communes et institutions pour qui nous avons travaillé



A3C
DIAGNOSTICS
ENROBÉS

POUR TOUT
RENSEIGNEMENT OU
DEMANDE DE DEVIS,
CONTACTEZ
NOS ÉQUIPES

A3C Diagnostics Enrobés
5 rue André Dolimier
91320 Wissous

Téléphone
01 69 30 40 00

Fax
01 58 28 58 58

Email
contact@a3c-enrobes.fr

Internet
www.a3c-enrobes.fr

A3C **DIAGNOSTICS**
ENROBÉS

OBLIGATOIRE DEPUIS 2013
Décret 2012-639 du 4 Mai 2012



**CAROTTAGE AVANT TRAVAUX
SUR CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART...**

DES EXPERTS À VOTRE SERVICE Certifiés et formés à cette activité

Obligatoire avant tous travaux routiers, le Diagnostic Amiante sur Routes et enrobés est destiné à protéger les personnes (passants et travailleurs).

Pourquoi le carottage des routes et enrobés ?

Jusqu'en 1995, les fibres d'amiante étaient souvent utilisées lors du goudronnage des routes afin d'éviter la formation de nids de poule ou la détérioration de l'enrobé bitumineux.

Quel sont les buts du Diagnostic Amiante sur enrobés bitumineux ?

S'appuyant sur les résultats des carottages réalisés sur les voies concernées par les travaux, le donneur d'ordre pourra évaluer le niveau de compétence requis des entreprises intervenant sur le chantier. Les documents fournis lui permettront également de décider des éventuelles mesures à prendre afin de protéger la santé des intervenant et gérer au mieux les déchets inhérents aux travaux effectués.

Quand la qualité
s'ajoute à l'expérience...

Contactez nos équipes
01 69 30 40 00

www.a3c-enrobes.fr



NOS INTERVENTIONS EN 6 ÉTAPES



SÉCURISATION DU CHANTIER 1

Le chantier est délimité par des cônes de signalisation. Nos véhicules sont également équipés de panneaux tricolor afin d'informer au mieux de travaux sur la voirie.



PRÉPARATION DU CHANTIER 2

Les techniciens A3C Diagnostic, vêtus de protection individuelle (EPI), établissent l'Organisation du risque Amiante et le Plan de Prévention.



CAROTTAGE DES ENROBÉS 3

Carottages de 4 à 20 cm de diamètre et jusqu'à 50 cm de profondeur. En plus de l'amiante, nous recherchons également la présence éventuelle d'autres polluants (HAP, silice...)



ÉVACUATION ET SUIVI DE CHANTIER 4

Après carottage, nous rebouchons les trous avec du goudron froid. Si le carottage est positif, les déchets sont stockés puis traités par une usine spécialisée amiante.



ANALYSES EN LABORATOIRE 5

Une fois les prélèvements réalisés selon la norme NFX46020, nous les remettons pour analyse à un laboratoire accrédité COFRAC ou équivalence européenne.



RAPPORT D'EXPERTISE 6

Vous pourrez télécharger notre rapport sur un serveur sécurisé. Sur demande, nous vous enverrons également par courrier une copie de ce rapport.